



Autorité  
luxembourgeoise  
indépendante de  
l'audiovisuel

**AVIS N° 01/2020  
du 13 janvier 2020**

**du Conseil d'administration  
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel  
relatif à la demande de la s.à r.l apart TV  
visant l'octroi d'une concession pour le service de télévision  
luxembourgeois par réseau câblé *apart TV***

Par courrier du 19 décembre 2019, le Service des médias et des communications a demandé l'avis de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel par rapport à la demande de la s.à r.l apart TV visant l'octroi d'une concession pour le service de télévision luxembourgeois par réseau câblé *apart TV*.

Après analyse du dossier, l'Autorité n'a pas d'objections à formuler.

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 13 janvier 2020, où étaient présents :

Thierry Hoscheit, président  
Valérie Dupong, membre  
Marc Glesener, membre  
Luc Weitzel, membre  
Claude Wolf, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit  
Président